

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

20.11.2017

Dossier complet le :

12.12.2017

N° d'enregistrement :

2017-2831

1. Intitulé du projet

Mise à jour administrative du site SPBI Béneteau Poiré sur Vie, suite aux évolutions successives du site et compte tenu de l'augmentation prévisionnelle d'activité à horizon 2020, plaçant le site au régime d'autorisation ICPE. L'activité étant à ce jour connue au régime de déclaration ICPE rubrique 2940-2 par arrêté préfectoral n°05-DRCLE/1-136 du 08/03/2005.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SPBI Groupe BENETEAU

Nom, prénom et qualité de la personne

Eric STALIN

habilitée à représenter la personne morale

Directeur des Opérations et du Développement

RCS / SIRET

4 9 1 | 3 7 2 | 7 0 2 | 0 0 0 9 3

Forme juridique

Société Anonyme à Conseil d'Admin

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie 1° a) et b)	- Autorisation ICPE - rubrique 2940-2 : application cuisson séchage de vernis, peinture, apprêt, colle, enduit, etc.. sur support quelconque (métal, bois, plastique,..), l'application étant faite par tout procédé autre que le "trempé". - Enregistrement ICPE - rubrique 4331 : stockage de liquides inflammables (rubrique déjà portée à la connaissance de la Préfecture/DREAL avant la date du 1er/06/2016).
Catégorie 39	Terrain d'assiette de 26,56 Ha. Etude d'impact loi sur l'eau réalisée en 2004 lors de l'aménagement de la ZAC de la Loge pr une surface de 44 Ha. Antériorité automatique

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'unité de construction de bateaux de plaisance implanté dans la Zone d'Activités de La Loge sur la commune du Poiré sur Vie a procédé depuis plusieurs années à des évolutions successives de son outil de fabrication, conduisant aujourd'hui le groupe BENETEAU à régulariser sa situation en présentant un dossier d'autorisation environnementale unique.

Depuis l'obtention l'Arrêté Préfectoral de déclaration du 08/03/2005, plusieurs extensions de bâtiment ont été construites, suite aux accords données des permis de construire déposés successivement en 2007 et 2010. Cf. Pièces justificatives en annexe additionnelle : ANNEXE 7 (Arrêté Préfectoral du 08/03/2005 et courriers retours de la préfecture du 29/01/2008 et du 22/12/2010 notifiant les modifications non notable/non substantielle).

Ces évolutions ont été réalisées sur l'emprise parcellaire initiale du projet.

Par ailleurs, le groupe BENETEAU prévoit d'augmenter l'activité sur ce site pour aboutir à horizon 2020 à une production majoritaire de bateaux de grand gabarit, de type catamaran. L'effectif du site se verra donc augmenté de 15% (salariés et intérimaires).

4.2 Objectifs du projet

Les évolutions sur le site existant SPBI Poiré sur Vie du site se font dans le cadre du développement des activités du groupe BENETAU. La vocation est en effet pour le groupe d'augmenter la construction de bateaux de grands gabarits pour répondre à une demande croissante des clients.

L'objectif est de poursuivre la spécialisation du site du Poiré sur Vie présentant toutes les caractéristiques requises pour la construction de bateaux de grandes dimensions et d'augmenter la cadence de fabrication.

Lors du démarrage des activités du site en 2004, le site n'avait pas la configuration requise en terme de bâtiments pour permettre d'accueillir des grands bateaux.

Situation actuelle (chiffre 2015) : 417 bateaux dont 351 monocoques inférieurs à 40 pieds et 66 voiliers supérieurs à 60 pieds

Situation projetée à horizon 2020 : 400 bateaux dont 100 monocoques inférieurs à 40 pieds + 100 monocoques supérieur à 40 pieds et 200 catamarans supérieurs à 60 pieds

Unité Poiré 1 : 1 lagoon 40 pieds/jour (200 bateaux/an) et voiliers inférieurs à 40 pieds : 0,5 bateau/jour (100 bateaux/an)

Unité Grands Bateaux Poiré 2 (UGB Poiré 2) : voiliers 55 à 64 pieds : 0,5 bateau/j (100 bateaux/an)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Suite aux accords de la Préfecture, les travaux de génie civil pour la construction de nouveaux bâtiments capables d'accueillir les grands gabarits ont été réalisés.

- Construction du bâtiment moulage injection Poiré 1 : Permis de construire instruit et accordé en 2007
- Construction des bâtiments moulage UGB Poiré 2 et montage UGB Poiré 2 et d'un auvent : Permis de construire instruits et accordés en 2010.
- Construction du bâtiment d'expédition Poiré 2 : Permis de construire instruit et accordé en 2014.

Ces constructions ont permis de démarrer les nouveaux modèles de grands bateaux en mode prototype puis pour monter petit à petit à des cadences de production permettant de satisfaire la demande des clients.

Le projet d'augmentation d'activité à horizon 2020 ne nécessite pas de nouvelles constructions.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, les procédés de fabrication mis en oeuvre n'évolueront pas par rapport aux procédés actuellement mis en oeuvre sur le site.

Les pièces moulées de structures des bateaux (coques, ponts, ...) sont fabriquées suivant deux procédés complémentaires :

- Technique du moulage contact fabrication en moule ouvert par projection simultanée de résine polyester et de fibre de verre puis dépôt de tissus de verres et de renforts sur un gel-coat préalablement appliqué dans un moule. Il s'agit de la technique utilisé au démarrage des activités sur le site dans le premier bâtiment de moulage construit en 2004 (bâtiment moulage contact)
- Technique en moule fermé : technique soit par injection, soit par infusion soit par infu-jection (2 techniques réunies) de résine entre un moule et un contre-moule (ou bache pour l'infusion) précédemment habillés des tissus de fibres de verre. Ces techniques, utilisées dans les nouveaux bâtiments de moulage sont privilégiées pour la fabrication des grandes pièces de structure. Elles sont très nettement moins émettrices de composés organiques volatils.

Au démarrage de ses activités de moulage en 2005, le site du Poiré sur Vie produisait exclusivement avec la technique du moulage contact (moule ouvert). Actuellement, l'activité sur le site du Poiré sur Vie est répartie comme suit : 65% en moulage ouvert contre 35 % en moule fermé.

A horizon 2020, la progression attendue, compte tenu des prévisions de ventes de bateaux de grands gabarits, est de parvenir à 55 % en moule ouvert contre 45 % en moule fermé.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à autorisation environnementale pour la rubrique et 2940-2-a de la nomenclature des ICPE et à enregistrement pour la rubrique 4331-2 de la nomenclature des ICPE.

Il n'y aura aucune demande de permis de construire, aucune nouvelle extension ou nouveau bâtiment dans le cadre de l'évolution attendue des activités.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Terrain : superficie totale du site : Pas de terrain nouvellement acquis pour l'exploitation des installations.	265 576 m ²
Bâtiments : - Superficie des bâtiments existant au démarrage de l'activité en 2004 - Superficie des constructions supplémentaires accordés par permis de construire.	31 345 m ² 22 340 m ²
Pas de construction nouvelle prévue dans le cadre du projet.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Zone d'activités de La Loge
85 170 LE POIRE SUR VIE

Commune d'implantation : LE POIRE SUR VIE

Références cadastrales et parcelles :
Section E : parcelle 1868
Section YH : parcelles 201, 227, 228

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 1°40'49"65 Lat. 88°30'45"8

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

Sans objet

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche se situe à 1,5 km à l'est du site : ZNIEFF de type II - Zone de bois et de bocage à l'Est de la Roche sur Yon (N° 50030000)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne situe pas dans une zone humide délimitée.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune du Poiré sur Vie n'est couverte ni par un PPRN, ni par un PPRT
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve éloigné des sites Natura 2000, la plus proche est un site d'intérêt communautaire (SIC) : - FR5200655 Dunes de la la Sauzaie à plus de 20 km à l'ouest du site SPBI
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche se trouve sur la commune de Bellevigny : - Site N°85 SC 10 : allée des chênes du Deffend à 1,2 km au nord est du site SPBI

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il n'existe et n'est prévu aucun prélèvement direct dans la ressource naturelle. Le site est relié au réseau public d'eau potable équipé d'un compteur volumique et d'un clapet anti-retour. L'eau est principalement utilisée pour les usages domestiques. Les procédés industriels (moulage, ébarbage) n'utilisent pas d'eau à l'exception du nettoyage haute pression des coques des bateaux avant expédition. L'étanchéité des bateaux est testée en piscines. Les remplissages en appoint ou à l'occasion de vidange complètes sont également effectués à partir du réseau d'eau potable. La consommation d'eau potable est de 9629 m3/an et sera analogue à terme.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de nouvelles constructions prévues dans le cadre du projet d'augmentation des activités
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de nouvelles constructions prévues dans le cadre du projet d'augmentation des activités
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les bâtiments construits depuis le dernier acte administratif de 2004 ont été bâtis sur l'emprise parcellaire initiale, sur des zones déjà remaniées ou remblayées en limite des bâtiments existants au démarrage des activités. Aucune nouvelle extension n'est prévue. Le site se trouve en zone industrielle : Zone d'Activités de la Loge.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, au regard de la distance du site par rapport aux sites Natura 2000 la plus proche (20 km).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site SPBI Poiré sur Vie n'est pas concerné par des risques technologiques. La commune du Poiré sur Vie n'est pas couverte par un PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site SPBI Poiré sur Vie n'est pas concerné par des risques naturels. La commune du Poiré sur Vie n'est pas couverte par un PPRN.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Compte-tenu des moyens mis en oeuvre concernant les rejets aqueux et atmosphériques décrits dans la suite du formulaire et pour lesquelles les mesures de réduction et d'évitement sont exposées en ANNEXE 8, les risques sanitaires sont estimés négligeables. Notons par ailleurs que, dans le cadre d'un précédent dossier d'autorisation déposé en 2013 dont l'instruction n'a pas abouti, une évaluation des risques sanitaire incluant une modélisation avait été établie. Elle concluait à un indice de risque acceptable; les quantités modélisées était supérieures à celles projetées à horizon 2020 (cf. extrait du dossier en ANNEXE 9).
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité actuelle engendre la circulation des véhicules suivants : - 15 camions/jour - 350 véhicules légers /jour (salariés + visiteurs/clients/fournisseurs). L'activité future n'augmentera pas de façon significative les émissions, il impliquera un nombre de véhicule supplémentaire de l'ordre de 4 à 5 camions et 50 véhicules légers par jour.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La principale source de bruit est la circulation des camions et véhicules légers sur le site (source de bruit ponctuelle). La dernière campagne de mesure a été réalisée en juillet 2017 et démontre de la conformité du site vis à vis des valeurs limites réglementaires. Les niveaux de bruit resteront similaires; l'augmentation du trafic restera modérée et le projet d'évolution d'activités d'engendre pas l'ajout d'installations techniques ou procédés impliquant des sources de bruit supplémentaires.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les sources potentielles d'odeur inhérentes à l'activité sont liées aux émanations de composés organiques volatils de l'activité moulage contact (technique en moule ouvert). Compte tenu des conditions de maîtrise des rejets d'émissions et de dispersion ainsi que l'éloignement des équipements par rapport aux tiers et notamment des habitations, les éventuelles émissions olfactives ne présentent à ce jour et ne constitueront à terme une source de nuisances pour le voisinage. Aucune plainte de voisinage n'a été observé.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'activité du site n'engendre pas de vibrations à l'extérieur des bâtiments. Il en restera de même pour les activités futures, de nature similaire.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Des luminaires dirigés vers les voies et parkings assurent l'éclairage et la sécurité pour les déplacements sur le site en période nocturne. Aucune autre émission lumineuse n'est présente sur le site et ne sera ajoutée dans le cadre du projet d'augmentation d'activités.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les principaux rejets atmosphériques qui sont générés dans le cadre du fonctionnement normal du site sont des Composés Organiques Volatils liés principalement aux activités de moulage : les quantités estimées à terme sont de 89 t/an et ne sont pas proportionnelles à l'augmentation prévue des volumes fabriqués. Cf. ANNEXE 7 : argumentaire technique. Les activités d'ébarbage de pièces n'émettent pas de poussières compte tenu de la présence de cyclo-filtres performants sur le robot d'ébarbage. Le site émet par ailleurs des gaz d'échappement des véhicules.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le réseau est de type séparatif. Les eaux usées sanitaires sont rejetées dans le réseau d'eaux usées communal. Seules les eaux pluviales sont rejetées au milieu naturel et sont traitées par 2 décanteurs-séparateurs hydrocarbures et ensuite dirigées sur le bassin d'orage de la ZA de la Loge. Une partie des eaux pluviales du site transite en intermédiaire par un bassin tampon implanté au sud du site avant retour sur le bassin d'orage de la ZA.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>A l'exception des eaux de vidange des bassins de test d'étanchéité des bateaux avant expédition, l'activité n'est pas à l'origine d'effluents industriels. Les vidanges exceptionnelles de ces bassins sont encadrées par d'une convention de rejet dans le réseau communal pour renvoi sur la station d'épuration du Poiré sur Vie. Avant expédition, les bateaux sont nettoyés au jet haute pression avec un produit lessiviel alimentaire, ces eaux transitent par un décanteur-séparateur hydrocarbures avant reprise dans le réseau des eaux pluviales.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les déchets générés sur le site sont actuellement : - des déchets industriels non dangereux (DND) : 265 t de DND non valorisables (déchets de polyester, tout venant) et 245 t de déchets recyclables (bois papiers cartons plastique ferraille), 11,6 t de palettes bois - des déchets dangereux (DD) : acétone usagé, résines et gels-coats polymérisés, ... : 132,5 t. La nature de ces déchets sera inchangée. Cependant, augmentation prévue de + 40 % pour chaque catégorie de déchets, pour une consommation matières de + 60 %.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun périmètre de protection n'affecte la zone d'implantation du site. L'activité est éloignée de toute construction ou bâtiment pouvant présenter un attrait culturel.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les parcelles constituant l'emprise du site sont situées en zone d'activités industrielles. Depuis le démarrage des activités, aucune parcelle n'a été investie par SPBI pour étendre les activités de production. Aucune extension parcellaire n'est envisagée dans le cadre du projet d'augmentation d'activité.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Après consultation des avis émis par l'autorité environnementale (consultation internet août 2017), les avis rendus publics concernant des projets existants ou approuvés sur la période 2015-2017, sur les communes concernées par le rayon d'affichage sont :

- Le Poiré sur Vie : Autorisation d'exploiter une unité de méthanisation ZA de la Loge - SAS Métha-Vie : Avis signé le 10 décembre 2015.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Sans objet

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- DECHETS : Formation du personnel (usage limité des produits, consigne de tri). Réduction ou suppression des emballages pour les kits bois (utilisés dans les bateaux en phase de montage). Circuit de retour des contenants chez les fournisseurs de produits chimiques, régénération de solvant chez le prestataire. Stockage dans des conditions assurant la protection des sols.
- EAU : Récupération des eaux de lavage souillées pour traitement en tant que déchets dangereux. Réseau séparatif eaux de toitures et eaux de voiries. Présence de 2 séparateurs hydrocarbures dimensionnés et entretenus. Bassin d'orage de la ZA de la Loge correctement dimensionné collectant les eaux pluviales du site. Eaux des piscines de test d'étanchéité des bateaux renvoyées sur la station d'épuration de la Ribotière (commune du Poiré sur Vie); déversement cadré par arrêté municipal.
- SOL : stockage de toute matière dangereuse liquide sur rétention et à l'abri des eaux de pluie. Aire de dépotage sur rétention. Compacteur de déchets non dangereux étanche aux eaux de pluie, bennes de stockage de déchets dangereux étanche,
- AIR : Substitution de l'acétone pour le nettoyage des outils par des produits lessiviels. Choix de matières (résines, gels coats) à basse teneur en solvant. Progression dans les techniques de moulage moins émissives contribuant à la réduction des émissions de COV. Formation et sensibilisation du personnel pour les usages de solvants (acétone, ..). Captation et filtration des poussières d'ébarbage.

Cf. annexe additionnelle : ANNEXE 8 incluant 3 pièces jointes

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non renseigné

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

ANNEXE 7 (rattachée à la partie 4.1.) : Arrêté Préfectoral du 08/03/2005 et courriers retours de la préfecture du 29/01/2008 et du 22/12/2010 notifiant les modifications non notable/non substantielle et retours courriers de la Préfecture actant les modifications non notables/ non substantielles.

ANNEXE 8 (rattachée à la partie 6.4.) : mesures et caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine. Annexe incluant 3 pièces jointes.

ANNEXE 9 (rattachée à la partie 6.1.) : Extrait du dossier de dépôt de demande d'autorisation Septembre 2013 - Partie 5.11. Evaluation des risques sanitaires

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

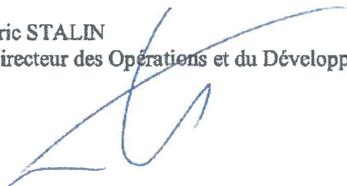


Fait à Dompierre sur Yon

le, 26/10/2017

Signature

Eric STALIN
Directeur des Opérations et du Développement



ESSUS

